



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5476>

Agir face aux menaces des fascistes pro-israéliens

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : mercredi 15 mars 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

L'UJFP déclare son soutien à l'AFPS.

Communiqué de l'AFPS, lundi 13 mars 2017.

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) vient d'être une nouvelle fois l'objet d'attaques et de menaces graves de la part d'un groupuscule se proclamant « Brigade juive ». Ces menaces ont été notamment relayées par les sites de la Ligue de Défense Juive (LDJ) et de Coolamnews, site qui se vante de la mise à sa disposition de moyens de l'armée israélienne.

Après un « ultimatum » sommant l'AFPS d'annoncer sur son site qu'elle mettrait fin à ses actions Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS), les adresses et téléphones personnels des membres de la direction de l'AFPS ont été divulgués. Cela a aussitôt été suivi de menaces téléphoniques d'agressions physiques extrêmement violentes contre de nombreux responsables de notre association, allant jusqu'à des menaces de mort ou de viol, et l'usurpation de numéros de téléphone.

En février 2016, le gouvernement israélien annonçait, sans aucune pudeur, qu'il allait mobiliser des moyens considérables pour décrédibiliser ou réduire au silence les personnes qui, partout dans le monde, dénoncent sa politique. Ces officines aux méthodes fascistes n'en sont que les relais.

Nous sommes en fait face à une nouvelle manifestation de cette ingérence permanente de l'État d'Israël dans les affaires françaises que nous avons dénoncée dans un récent communiqué.

A ce stade, en dépit de nombreux dépôts de plaintes et demandes d'intervention, il n'y a eu aucune réaction des autorités françaises, sauf des réponses de pure forme du ministère de l'intérieur renvoyant à l'autorité judiciaire.

Notons que Facebook a dû fermer la page de cette prétendue brigade.

Nous considérons que la responsabilité des autorités françaises est directement engagée. Leur inaction est interprétée comme un encouragement par des groupes violents comme la LDJ qu'elles ont laissé prospérer au lieu de les dissoudre. Leur choix, unique au monde, de criminaliser l'appel au boycott dans le seul cas de l'Etat d'Israël, les déclarations insupportables du Premier ministre de l'époque assimilant la critique de la politique de l'État d'Israël à l'antisémitisme, ont libéré la parole de fanatiques qui se croient à l'abri de nos lois.

De telles menaces ne nous détourneront pas du combat nécessaire pour la liberté d'expression, pour le droit et la justice, combat que nous continuerons à mener par tous les moyens pacifiques dont l'appel au Boycott, au Désinvestissement et aux Sanctions pour imposer le droit.

Face à l'ingérence insupportable de l'État d'Israël qui cherche à mobiliser de manière violente des citoyens français contre d'autres citoyens français, notre combat pour le droit et la justice, ouvert à toutes les personnes de conscience quelle que soit leur origine et leur culture, est aussi une puissante contribution au « vivre ensemble » dans notre pays.

Le Bureau national de l'AFPS